

**STANDING COMMITTEE ON  
AGRICULTURE AND AGRI-FOOD**



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

**COMITÉ PERMANENT DE  
L'AGRICULTURE ET DE  
L'AGROALIMENTAIRE**

Ottawa, le 4 juin 2019

L'honorable Marie-Claude Bibeau  
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Madame la Ministre,

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire a tenu deux réunions publiques les 16 et 28 mai 2019 avec les représentants du secteur porcin et des fonctionnaires du gouvernement canadien afin de discuter de la peste porcine africaine (PPA) qui sévit actuellement dans le monde. Le Canada est pour le moment épargné.

L'industrie porcine canadienne contribue à plus de 100 000 emplois et génère 24 milliards de dollars. En 2018, le Canada était le troisième exportateur mondial de porc. Le volume exporté s'élevait alors à 1,3 million de tonnes. Bien que la PPA ne pose aucun risque pour la santé humaine, son introduction au Canada pourrait avoir un effet dévastateur sur le secteur porcin. Il est difficile de quantifier précisément les impacts d'une telle épidémie au Canada, mais il est clair, selon les témoins que le Comité a entendus, qu'il en résulterait d'importantes pertes d'emplois et des pertes financières de plusieurs milliards de dollars pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le secteur porcin.

Sachant qu'il n'existe ni vaccin ni traitement contre la PPA, les témoins conviennent que la meilleure option pour minimiser les impacts potentiels de la PPA sur la filière porcine canadienne est de travailler – de concert avec tous les acteurs impliqués – à la prévention, la préparation et l'intervention. À cet effet, l'industrie porcine et les gouvernements fédéral et provinciaux ont entrepris d'investir en matière de traçabilité, de biosécurité, d'extension et de recherche. Les témoins entendus ont également souligné l'importance des mesures prises par le gouvernement canadien, notamment son engagement à accroître le nombre d'équipes de chiens dépisteurs dans les aéroports du Canada pour renforcer la surveillance à la frontière des voyageurs et des marchandises en provenance de pays infectés par la PPA. De plus, le Canada a joué un rôle de chef de file en organisant le Forum international sur la PPA, les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 2019, pour discuter des moyens d'atténuer les risques liés à cette maladie et d'empêcher son introduction en Amérique.

Malgré toutes ces mesures, les témoins ont souligné qu'il reste beaucoup de travail à faire pour circonscrire rapidement cette maladie. Parmi les suggestions émises pour contrer la PPA, les témoins ont évoqué le renforcement du système de traçabilité, de biosécurité et de surveillance, de même que la reconnaissance par les partenaires commerciaux du Canada des mesures de zonage lors d'éclosion de maladie animale hautement contagieuse afin de permettre le maintien du commerce international. La mise en place d'un office de promotion et de recherche sur le porc est une demande de longue date du secteur porcin qui permettrait d'assurer sa viabilité. Les témoins ont également recommandé que des programmes de gestions de risques adaptés en situation de crise soient coordonnés avec les provinces et les territoires en cas d'éclosion de la PPA. Les témoins sont d'avis que le Canada peut prévenir et éviter le ravage de la PPA. Pour ce faire, il est nécessaire d'accroître les ressources financières et humaines en plus de travailler à faciliter les communications entre les intervenants de la filière porcine avant et pendant une éclosion de la maladie.

Le Canada figure parmi les chefs de file mondiaux dans l'exportation porcine. Une éclosion de la maladie au Canada entraînerait la fermeture des marchés d'exportation. La propagation de la PPA au Canada serait donc catastrophique pour l'industrie porcine, tant sur le plan économique que sur le plan humain. Au nom du Comité, j'encourage le gouvernement canadien à continuer ses efforts et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires, en collaboration avec les représentants de l'industrie et de tous les ordres de gouvernement tant au pays qu'à l'étranger, pour empêcher l'introduction de la PPA au Canada. L'industrie porcine s'attend à ce que le gouvernement du Canada dispose d'un plan clairement établi préalable à l'éclosion d'une épidémie, prenne toutes les mesures qui s'imposent et communique l'information avec tous les acteurs impliqués pour atténuer l'incertitude créée par cette menace. Il est donc primordial que le Canada soit prêt à intervenir advenant que la maladie se propage sur notre continent afin de protéger l'industrie porcine canadienne.

Veuillez agréer madame la ministre, mes salutations distinguées.



Pat Finnigan, député  
Président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire